





Organisation pratique :

Les séances du Conseil des Enfants ont lieu :

- ❖ le vendredi après-midi, de 16h à 17h30
- ❖ une fois par mois environ, après l'école
- ❖ avec un goûter compris
- ❖ à la Maison de quartier de La Louve au Parc du Loup 9

L'activité est gratuite.

Trajet :

Pour les enfants qui le souhaitent, nous organisons un trajet depuis le préau de l'école des Plaines-du-Loup (rendez-vous à 15h40).

Informations : www.lausanne.ch/cde
www.maisondelalouve.ch

Contacts :

Délégation à l'enfance / Place Chauderon 9 / Case postale 5032 / 1001 Lausanne
Loïse Chausset : loise.chausset@lausanne.ch / 079 501 52 37
Maison de quartier de la Louve :
maisondelalouve@lausanne.ch / 021 315 67 45 - 079 443 30 68

Bienvenue
au Conseil
des Enfants
des Bossons et
Plaines
du Loup !

Nous allons :
échanger et
réfléchir ensemble
à vos idées pour le
quartier.

Viens nous
donner ton avis
et réaliser des
projets avec
nous !

Nous nous
réjouissons de te
rencontrer !

